

Questions orales

M. Fulton: Dites-leur.

M. De Bané: Les faits démontrent à mon avis que la situation des pêches sur la côte ouest ne peut plus durer.

M. Fraser: C'est l'incurie qui ne peut plus durer.

M. De Bané: Si nous ne mettons pas fin à cette course, à cette spéculation, à cette loterie, la situation des pêcheurs ne s'améliorera pas.

Le député aurait dû avoir l'honnêteté de dire qu'il est écrit en toutes lettres dans ce document que les solutions qui y sont proposées ne reflètent pas le point de vue du ministre, du ministère ou du gouvernement. Il s'agissait seulement de s'assurer que tous les problèmes et toutes les solutions possibles soient exposées aux pêcheurs. Je peux dire au député que les pêcheurs se sont montrés beaucoup plus intelligents que lui.

M. Fulton: Une dernière question supplémentaire.

M. le Président: Le député de Yellowhead.

M. Fulton: Une dernière question supplémentaire.

M. le Président: Le député a déjà posé une question supplémentaire. La présidence s'efforcera de revenir à cette question en temps et lieu; en toute déférence, la présidence a toujours agi de la sorte jusqu'à maintenant. La parole est au député de Yellowhead.

M. Fulton: Une dernière question supplémentaire.

M. Skelly: Une dernière question supplémentaire.

M. le Président: La présidence a dit au député qu'elle lui redonnera la parole en temps et lieu. Pour le moment, la présidence accorde la parole au député de Yellowhead.

M. Fulton: Nous sommes à la période des questions. J'ai une dernière question supplémentaire à poser.

* * *

LES FINANCES**LE PROGRAMME D'INITIATIVES SPÉCIALES POUR L'EMPLOI**

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. En parlant des dépenses effectuées à l'Île-du-Prince-Édouard, il a dit s'inspirer d'une liste que le ministre des Finances prétend n'avoir jamais vue. En novembre, au comité, le sous-ministre concerné, M. Lussier, a parlé au député de Kingston et les Îles de 844 projets et il s'est arrêté sur certains d'entre eux en précisant les montants concernés. C'était en novembre. Il devait donc y avoir une liste à ce moment-là. Où est-elle aujourd'hui? Le ministre entend-il continuer à la cacher jusqu'à ce que les élections aient été déclenchées?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai connaissance d'aucune liste. Tout ce que je sais, c'est que l'opposition en réclame une. Je suppose qu'on est en train de l'établir.

Même si sa question a suivi de très près mon intervention, le très honorable député de Yellowhead est dans l'erreur. Je n'ai jamais fait allusion à une liste lorsque j'ai dit qu'à ma connaissance les circonscriptions conservatrices de l'Île-du-Prince-Édouard recevaient plus que les circonscriptions libérales de cette province. Je n'ai jamais parlé d'une liste. J'ai simplement dit en avoir été informé.

Je ne suis au courant d'aucune liste. C'est pourquoi j'ai demandé comment il se faisait que le député de Saint-Jean-Est a attendu le mois de janvier pour réclamer une liste qui, selon son collègue, existe depuis novembre?

M. Clark (Yellowhead): Pour la première fois au cours de cette période des questions, une question recevra une réponse directe. Elle est très simple: nous réclamons cette liste, car le gouvernement libéral a refusé de la transmettre aux députés, probablement parce qu'elle montre à quel point les libéraux pratiquent le népotisme et se moquent du sort des chômeurs.

LA PUBLICATION DES CRITÈRES DU PROGRAMME—
L'IMPLANTATION DU PROGRAMME DANS TOUTES LES
CIRCONSCRIPTIONS

Le très hon. Joe Clark (Yellowhead): Si vous le permettez, monsieur le Président, j'aimerais revenir à deux autres questions. Tout d'abord, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si les membres du caucus libéral ont été instruits des critères applicables à ce programme avant les autres députés? Ensuite, le premier ministre du Canada pourrait-il nous donner sa parole que ce programme s'applique également aux Canadiens de toutes les circonscriptions de notre pays qui y seraient admissibles?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les seuls critères dont je sois sûr, monsieur le Président, sont ceux qui figurent dans le budget de juin 1982 et dans celui d'avril 1983. L'un et l'autre faisaient état, à ma connaissance, de programmes gérés par environ 15 ministères. Un montant de 2.4 milliards de dollars avait été prévu pour entreprendre les infrastructures.

Lors de son exposé budgétaire, le ministre a exhorté tous les députés à lui proposer les projets d'infrastructure qu'ils pouvaient avoir en réserve et qu'il pourrait réaliser rapidement afin de créer beaucoup d'emplois. Les députés de ce côté-ci ont répondu à son appel et ont proposé des projets de ce genre. Je crois savoir que des députés de l'autre côté ont fait de même. Ils ont collaboré aux projets mis en œuvre par le ministre des Finances pour créer des emplois.

● (1510)

C'est peut-être parce qu'ils sont si pessimistes à l'égard des propositions du ministre des Finances et qu'ils ont passé tant de temps à les dénigrer que plusieurs députés de l'autre côté n'ont pas été aussi prompts contrairement aux députés de ce côté-ci, à se prévaloir de cette offre de 2.4 milliards de dollars.